

	Dispense de vérification des exigences préalables permettant la mise en situation professionnelle	UC1 et UC2 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure Et Mettre en œuvre un projet d'animation	UC3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « tennis de table » jusqu'au premier niveau de compétition fédérale	UC 4 Mobiliser les techniques de mention « tennis de table » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
Sportif en tennis de table inscrit ou ayant été inscrit sur l'une des listes ministérielles mentionnées à l'article L.221-2 du code du sport				
Classement fédéral supérieur à 500 points				
Diplômé FFTT* « balle orange »				
Diplôme fédéral FFTT* Entraîneur départemental				
Diplôme fédéral FFTT* Initiateur de club				
Diplôme fédéral FFTT* Entraîneur régional	<b>x</b>			
Diplôme fédéral FFTT* animateur fédéral	<b>x</b>			
Diplôme fédéral FFTT* Jeune animateur fédéral	<b>x</b>			
Diplôme fédéral FFTT* Entraîneur fédéral	<b>x</b>			
CQP* « animateur tennis de table »	<b>x</b>			<b>x</b>
CQP* « moniteur tennis de table »	<b>x</b>			<b>x</b>
BPJEPS spécialité « activités physiques pour tous » ou « activités gymniques de la forme et de la force » ou « activités sports collectifs » assorti du certificat de spécialisation (CS) « tennis de table »	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option « tennis de table »	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)		<b>x</b>		